FICHE DE RENSEIGNEMENTS

	PR	ENOM		GRADE	
Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Masters	
V.C.II -					
		, ,			
					_l
Tél port :					
Le professeur de judo sera responsable de l'enfant à partir du moment où l'enfant arrive dans la salle et uniquement pendant son heure de cours.					
DROIT A L'IMAGE En cochant cette case vous acceptez que l'image de votre enfant puisse être utilisée et/ou diffusée à des fins promotionnelles pour le club.					
Signature des parents ou du tuteur légal précédé de la mention « lu et approuvé » :					
	Minimes Ville Tél dom able de l'enfant case vous acceptez qu	Minimes Cadets Ville Tél dom :	Minimes Cadets Juniors	Minimes Cadets Juniors Seniors	Ville







06 73 24 31 51



franck_lefebvre@hotmail.fr







1) ASSURANCE

Licence 65 euros Licence 2 à 4 ans 20 euros Chèque à l'ordre de JUDO CLUB GASSIN

2) COTISATION POUR LES COURS

180 euros pour l'année ou possibilité 70 euros par trimestre (1 chèque à l'inscription, 2ème le 30.12.2021 et enfin le 3ème le 30.03.2022)
Pour un deuxième enfant 160 euros et 120 euros pour un troisième (avec la même possibilité 60 euros par trimestre ou 45 euros pour un troisième enfant)

Espèces ou chèques acceptés (judo club Gassin)

La cotisation comprend en plus des cours de judo, les compétitions, tournois, championnats, animations, entrainement avec les champions, spectacle de Noël...

IMPORTANT: TOUT TRIMESTRE ENTAMÉ EST DU DANS SA TOTALITÉ, LE PAIEMENT ANNUEL NE POURRA FAIRE L'OBJET D'UN REMBOURSEMENT

3) CONDITION DE PAIEMENT:

POSSIBILITE de paiement en plusieurs fois et paiements différés selon votre convenance.

4) PIÉCES À FOURNIR:

1 photo pour les nouveaux

2 enveloppes timbrées et libellés à votre adresse, nom et prénom de l'enfant

1 certificat médical avec la mention apte à la pratique du judo. Pour ceux nés avant 2011,

1 certificat médical avec la mention apte à la pratique du judo en compétition

HORAIRES à conserver par les parents

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

太 SIGNER

	MERCREDI	SAMEDI
MATERNELLES	13h45 à 14h30	13h45 à 14h30
PRIMAIRES , BENJAMINS, MINIMES ADO, ADULTES	14h30 à 15h30	14h30 à 15h30

ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- 6 tournois arbitrés (avec récompense)

- Stages durant les vacances scolaires

- Arbre de Noël, galette des rois...

- Gala de fin d'année , passage de grade...

- Entraînement avec des champions...



06 73 24 31 51

franck_lefebvre@hotmail.fr

Art 1:

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours ou à pénétrer dans le dojo pendant les cours. Ils attendront dans le couloir.

Art 2:

Les enfants seront changés dans les vestiaires et attendront calmement dans le couloir le début de leur cour.

Art 3:

Pensez à vérifier que les ongles des mains et des pieds soient bien coupés afin d'éviter les griffures.

Pas de barrette en fer dans les cheveux!

Art 4:

Prévoyez une petite bouteille d'eau à garder au bord du tatami afin d'éviter les allées et venues aux toilettes.

Art 5:

Pour se rendre des vestiaires au dojo ou aux toilettes, les judokas doivent obligatoirement porter des tongs ou croks afin d'éviter de transporter les microbes des WC sur le tatami.

Art 6:

Le professeur est déchargé de la responsabilité des enfants à la fin de leur cour. Vous devez donc venir les chercher à l'heure ou prévenir en cas d'empêchement afin que nous les gardions à l'intérieur du dojo.

Art 7:

Pour les plus grands, prévoir une petite trousse à pharmacie avec élastoplaste, pansements...

LE.

SIGNATURE.



















club affilie